

Adresse activité principale
Adresse ligne 2

Téléphone : 00 00 00 00 00
Télécopie : 00 00 00 00 00
Courrier : xyz@example.com



Retrouvez le
CDG INFO
dans sa
version intégrale

sur le site
www.cdg49.fr
Rubrique
[CDG infos](#)



CDG Info abstrat Abrégé



Textes officiels

Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

[Décret n° 2022-1101 du 1^{er} août 2022 modifiant le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat](#)

[Arrêté du 1^{er} août 2022 fixant au titre de l'année 2022 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat](#)

Prorogation de la GIPA pour l'année 2022.

Agents contractuels

[Décret n° 2022-1153 du 12 août 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale](#)

Le décret actualise les dispositions générales applicables aux agents contractuels pour tenir compte en particulier des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de trans-

formation de la fonction publique.

Il tient compte également de l'entrée en vigueur du code général de la fonction publique.

Loi de finances rectificative

[LOI n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022](#)

Certains articles modifient le code général de la fonction publique, notamment concernant les cotisations pour l'apprentis-

sage, le fond de compensation du SFT, le CTI et la mise à disposition des fonctionnaires de l'Etat.

Fonctionnaires de catégorie B – Organisation des carrières.

[Décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction](#)

[publique territoriale](#)

Revalorisation de la carrière et de la rémunération des agents de

catégorie B de la fonction publique territoriale.

Fonctionnaires de catégorie B – Echelonnement indiciaire.

[Décret n° 2022-1201 du 31 août 2022 modifiant les dispositions indiciaires applicables aux fonctionnaires de](#)

[catégorie B de la fonction publique territoriale](#)

Revalorisation de la grille indiciaire des

agents de catégorie B de la fonction publique territoriale.

Obligation vaccinale - Covid

[LOI n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la covid-19](#)

[Arrêté du 30 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire et abrogeant l'arrêté du 7 juin 2021 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2](#)

Possibilité de suspendre l'obligation vaccinale par décret quand elle ne sera plus justifiée au regard de l'évolution de la situation épidémiologique ou des connaissances médicales et scientifiques.

[Décret n° 2022-1097 du 30 juillet 2022 relatif aux mesures de veille et de sécurité sanitaire maintenues en matière de lutte contre la covid-19](#)